

Tarifs énergie

À PARTIR DU 1 AOÛT 2026

Quelle évolution pour votre facture d'électricité au 1er août ?

Publié le 21 juillet 2026 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le 16 juillet, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé ses préconisations concernant les tarifs réglementés de vente d'électricité. *Service Public* vous informe sur leur évolution à compter du 1^{er} août.

Ajouter à mon calendrier (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A18776>).

La CRE préconise les évolutions des tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE). Chaque 1^{er} août, celles-ci prennent notamment en compte les délibérations relatives aux réseaux de distribution et de transport.

Le Gouvernement a accepté sa proposition d'une **augmentation moyenne de + 2,5 % des tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} août 2026**. Cette hausse concerne environ 20 millions de foyers souscrivant à ce type de contrat (différent des tarifs de marché).

Le projet de délibération

(<https://www.cre.fr/actualites/toute-lactualite/la-cre-publie-levolution-annuelle-des-tarifs-dutilisation-des-reseaux-publics-deelectricite-au-1er-aout-2026.html>)

est transmis au Conseil supérieur de l'énergie pour avis.

Le niveau moyen des TRVE est relevé de + 5,98 € TTC/mégawattheure. Cela représente une augmentation moyenne nette de la facture d'électricité d'environ **26 € TTC par an** (exemple : pour une consommation moyenne de 4,5 MWh par an, la facture TTC passera de 1 046 € à 1 072 €).

La CRE indique que cette hausse est liée à celle du TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) ainsi qu'à l'intégration du nouveau mécanisme de capacité.

Rappel

Le TURPE est l'une des 3 composantes du tarif réglementé de l'électricité, avec :

- le coût d'approvisionnement en électricité ;
- les taxes (notamment l'accise, ex TICFE ou taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité).

Consultation sur les évolutions structurelles à apporter aux tarifs réglementés

La délibération prend aussi en compte, dès le 1^{er} août, des propositions relevant de la consultation publique sur les évolutions de la méthode de construction des tarifs réglementés de vente d'électricité

(<https://www.cre.fr/actualites/toute-lactualite/la-cre-ouvre-une-consultation-publique-sur-les-evolutions-de-la-methode-de-construction-des-tarifs-reglementes-de-vente-deelectricite-trve-1.html>)

, lancée par la CRE en mai 2026.

Parmi ces évolutions, on peut noter :

- l'option heures pleines/heures creuses des tarifs réglementés qui sera dorénavant disponible à partir d'une puissance souscrite de 3 kVA (contre 6 kVA jusqu'à maintenant) ;
- le montant de l'abonnement qui sera dorénavant différencié entre les puissances 24 et 30 kVA pour les abonnés de l'option Tempo.

Le second volet de la consultation, ouvert jusqu'au 24 juillet 2026, porte sur des évolutions qui pourront être intégrées à partir de février 2027.

Voir aussi

Comment choisir un fournisseur d'électricité ou de gaz ou en changer ?

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F18116>)

Service Public

Le prix repère de vente de gaz baisse de 4,8 % à partir du 1er juin

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17956>)

Service Public

Changement des heures creuses dès le 1er novembre 2025 (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18476>)

Service Public

La CRE propose une évolution du niveau moyen des tarifs réglementés de vente de l'électricité de + 2,5 % TTC au 1er août 2026

(<https://www.cre.fr/actualites/toute-lactualite/la-cre-propose-une-evolution-du-niveau-moyen-des-tarifs-reglementes-de-vente-de-lelectricite-de-25-ttc-au-1er-aout-2026.html>)

Commission de régulation de l'énergie

Le prix de l'électricité en dix questions

(<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/283337-le-prix-de-lelectricite-en-10-questions>)

Vie-publique.fr

Agenda

JUSQU'AU 28 JUIL. 2026

Soldes

Prolongation exceptionnelle : quelles sont les dates des soldes d'été 2026 ?

(<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A15000>)

Publié le 06 juillet 2026

À PARTIR DU 15 JUIL. 2026

Enseignement supérieur

Comment bénéficier de l'aide à la mobilité Parcoursup ? (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A14059>)

Publié le 17 juin 2026

Voir toutes les échéances (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/agenda>)

Une remarque ? (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18776/remarque>)